



Certifiée ISO 9001 – ISO 14001 – ISO 45001
Certificats biocides n° 040022 n°016158
Certificats professionnels produits phytopharmaceutiques
n°OF-0096-22831 n°OF-0096-23214
Organisme de formation certifié Qualiopi n°211122-C2617

RÉPULSIF VOLANTS ET RAMPANTS

Ref. HPCA18: aérosol 650/400 mL

GENCODE : 3701086403392

SYNAPSE DÉCLARATION : 279807.1

UFI : CPR0-307C-F00M-R6SJ

BASE VÉGÉTALE

Repousse les moustiques, mouches, fourmis, cafards...

Substance.s
active.s
extraite.s des
végétaux



DESCRIPTION

- Le répulsif HPCA18 est composé d'une solution insecticide en base aqueuse, propulsée avec un gaz neutre NON inflammable.
- Sa formulation active d'origine végétale biodégradable à 100% est à base de géraniol et ne contient pas de dérivé pétrochimique ni de composant actif de synthèse.
- Il forme une barrière efficace à 100% immédiatement avec une bonne efficacité jusqu'à 4 semaines.



EFFICACITÉ

RÉSULTATS DU TEST RÉALISÉ PAR UN LABORATOIRE SPÉCIALISÉ :

- Fourmis efficacement repoussées à 100% pendant les 15 premières minutes, et à 95 % sur 1 heure
- Blattes efficacement repoussées à 100% pendant les 5 premières minutes, et à 93 % sur 1 heure



DOMAINES D'APPLICATION

Solution active testée sur de nombreuses espèces : fourmis, blattes, mouches, moustiques, guêpes, mites...
Formulation efficace contre les insectes volants et rampants.
Évite de nouvelles invasions.
L'efficacité se poursuit et reste bonne au-delà de 4 semaines.

Qualité
professionnelle
Française



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES & CHIMIQUES

ASPECT

Liquide (aérosol) Liquide Visqueux Pâteux Solide

COULEUR

Transparent

ODEUR

Fraîcheur Acidulé Solvanté Alcool Douceur Menthe Caractéristique

PH

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 Non applicable

stocker à l'écart des alcalins car produits acides

stocker avec alcalins ou acides car neutres

stocker à l'écart des acides car produits alcalin

INFLAMMABILITÉ

Oui

Non

POINT ÉCLAIR

Température minimale à laquelle un mélange air - vapeurs qui s'évaporent d'un produit, risque de s'enflammer.

Concerné

Non concerné

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMABILITÉ

Température à laquelle le produit s'enflamme tout seul sans rapprochement de source de chaleur

Concerné

Non concerné

SOLUBILITÉ DANS L'EAU

Soluble

Insoluble

Non précisé

SOLUBILITÉ DANS L'HUILE

Soluble

Insoluble

Non précisé

DENSITÉ : 1

< 0,6 0,7 0,8 0,9 1 1,1 1,2 1,3 1,4 1,5 1,6 1,7 1,8 1,9 >

PRÉSENCE DE COV OU SOLVANTS ORGANIQUES

COV : Composés organiques volatiles

Oui

Non

Non précisé



LES + PRODUIT

- Biodégradable à 100%
- Ne tâche pas
- Géraniol d'origine naturelle
- Aérosol NON inflammable et NON irritant



MODE D'EMPLOI

- Bien agiter l'aérosol avant utilisation. Utiliser cet aérosol en prévention de l'arrivée des insectes sur les zones par lesquelles les insectes sont susceptibles de rentrer.
- Pour les insectes rampants, traiter les surfaces de passage des insectes.
- Pour les insectes volants (mouches, moustiques ...), faire de même sur les surfaces verticales ainsi que dans l'atmosphère par brèves pulvérisations.
- Renouveler le traitement avant ou au début de chaque réinfestation.
- Ne pas pulvériser sur la peau.



CONDITIONNEMENT

- Aérosol de 650/400mL
- Carton de 12 aérosols



ÉCORESPONSABILITÉ

- Aérosol sans solvant pétrolier
- 100% Biodégradable
- Solution à base de géraniol d'origine végétale
- Boîtier fabriqué à base de fer recyclé



En complément de ce produit, il existe chez HPC : **HPCA19** (Insecticide anti rongeurs), **HPCA16** (Insecticide rampants), **HPCA250** (Foudroyant guêpes frelons), **HPCA17** (Insecticide volants), **HPCCOOPEX** (Insecticide foudroyant 5L), **HPCL** (Lunette de protection), **HPCMASQUE** (Masques pliables FFP2), **HPCL6505** (Destructeur de végétaux)

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) >= 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH .
Le mélange ne contient pas de substances >= 0,1 % présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.



ZAC des Epallits - 42610 Saint-Romain-le-Puy - Tél. : +33 (0)4 77 76 99 31 - hpchimie@hpchimie.com - www.hp-chimie.fr

3. PRODUIT ET DOSES

Le produit expérimental est fourni par HAUTE PERFORMANCE CHIMIE et se présente sous la forme d'un boîtier aérosol de 400 ml portant les références :

Produit : **INSECTICIDE ET REPULSIF VOLANTS ET RAMPANTS**

Référence : 010/061/07

Date : 13/07/2011

Les reliquats d'échantillons sont conservés 3 mois au laboratoire pour d'éventuelles analyses ultérieures.

DOSES :

- effet insecticide tir direct : 2 secondes
- effet insecticide traitement spatial (volants) : 50 g/10 m³
- effet répulsif de surface : 50 g/m²

6. RESULTATS

Pour toutes les espèces en test, la mortalité des lots TEMOIN étant faible (<5%) durant les différentes phases de l'essai, et les répartitions étant cohérentes dans le cas des essais de répulsivité, les résultats obtenus sont exploitables en l'état.

6.1. EFFET INSECTICIDE

Cible	KT 100 (délai pour obtenir 100% d'abattement)	Mortalité 24h (effet léthal définitif)
Fourmi	45 sec	100%
Cafard	1 minute	100%
Mouche	30 sec	100%
Moustique Tigre	10 sec	100%

Ces résultats sont très satisfaisants en terme de rapidité.

6.2. EFFET REPULSIF

Cible	% répulsivité
Fourmi	83%
Cafard	92%
Mouche	69%
Moustique Tigre	96%

Ces résultats sont satisfaisants en terme d'efficacité.

CONCLUSION

Dans les conditions de cet essai, avec les échantillons reçus, les souches d'insectes et méthodologies considérées :

Le produit « **INSECTICIDE ET REPULSIF VOLANTS ET RAMPANTS** » a montré des performances satisfaisantes en tant que produit

- insecticide vis-à-vis des insectes rampants
 - insecticide vis-à-vis des insectes volants
 - répulsif vis-à-vis des insectes rampants
 - répulsif vis-à-vis des insectes volants
-